



Bulletin
municipal
Juillet 2023 n°107

au fil du Bonson

<https://www.facebook.com/MairieDeBonson/>

www.mairie-bonson.fr

Informations municipales

Sommaire : Informations Municipales Page 2

Enfance Jeunesse Page 22

Vivre ensemble Page 28

Saison Culturelle Page 34

Associations Page 36

Edito

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais,

Je tiens à remercier tous les bonsonnais qui ont participé le lundi 3 Juillet au rassemblement citoyen devant la mairie, suite à l'appel de l'Association des Maires de France (AMF) en lien avec les émeutes urbaines récentes et les dégradations des infrastructures et services publics. Voici un extrait du discours lu lors du rassemblement :

« Les maires de France appellent à une mobilisation civique de la société pour le respect de la République et de la France. Chacun doit y prendre sa part sans la responsabilité et le calme pour que le dialogue puisse reprendre. A nous, maires, il appartiendra de tirer lucidement les leçons de cette crise, d'en décortiquer les ressorts profonds, de retisser les liens brutalement rompus et inlassablement de construire la cohésion dont notre Nation a tant besoin.

Vive la République, vive la France »

Dans mon édito du bulletin municipal de Juillet 2022, j'annonçais le démarrage des travaux de trois opérations d'envergure, aujourd'hui terminées : les aménagements sécuritaires de la RD 108 (route du Pré du clerc/ route du Pont du diable), la requalification de la placette commerciale en centre-ville et le déploiement de 10 caméras supplémentaires ainsi que la création d'un Centre de Supervision Urbain afin de renforcer votre sécurité.

Aussi, après plusieurs mois de travaux, la rue des Javelottes est totalement terminée permettant aux piétons, cyclistes et véhicules de circuler en sécurité.

Concernant les projets et travaux pour le second semestre 2023, nous avons acté l'installation d'une aire de jeux pour enfants au sein du parc de La Pierre, nous allons expérimenter des stores BSO (Brise Soleil Orientable) à l'école afin de lutter contre la chaleur. Les travaux de gestion des eaux pluviales du secteur des Grillettes vont démarrer ainsi que la construction du nouveau pôle enfance.

Par ailleurs, lors du Conseil Municipal du 6 Juillet, nous avons voté la procédure de cession avec charges de l'ancien magasin LIDL afin d'avancer sur la restructuration de notre centre-ville. La halle commerciale de Bonson devrait voir le jour dans les prochains mois afin de vous proposer une offre diversifiée de commerces alimentaires et des espaces publics entièrement repensés (espaces verts, mobilier urbain, sol perméable...).

En attendant de progresser sur les études de requalification de l'îlot du 11 Novembre et des abords de la Gare, ce projet marquera la fin de la première tranche de la création d'un véritable centre-ville pour notre commune.

Nous avons communiqué il y a plusieurs mois sur la gestion des bâtiments et du patrimoine communal, notamment les plus anciens, souvent énergivores, plus aux normes en vigueur et parfois difficiles à rénover. Construire des nouveaux équipements impose la requalification des plus anciens afin de maîtriser les charges de fonctionnement. Nous avons entendu les bonsonnais inquiets du devenir de La Grange aux loisirs. Le projet immobilier est arrêté. La municipalité va travailler sur un projet alternatif avec pour objectifs la préservation et la valorisation de ce patrimoine.

Concernant la maison des 4 chemins, comme beaucoup de nos concitoyens, nous sommes aussi attachés à la fresque et à sa portée historique pour la commune. C'est pourquoi, en concertation avec Bâtir et Loger, il a été convenu de la reproduire ou d'en dessiner une nouvelle sur un mur prévu à cet effet.

Nous envisageons également la mise en place d'un totem afin de « marquer » ce point d'intérêt et d'expliquer aux bonsonnais et « gens de passage » l'histoire des 4 chemins de Bonson.

Enfin, la Chapelle Notre-Dame de Bonson, inscrite aux monuments historiques, est au cœur de toutes nos attentions. Cette année, nous allons procéder à des travaux d'étanchéité. Puis au cours des années suivantes, d'autres travaux de rénovation et d'embellissement du site seront programmés afin de valoriser notre patrimoine historique et culturel.

Bonnes vacances à toutes et tous, et bonne rentrée scolaire !

Bien cordialement,

Votre Maire
Thierry DEVILLE



Commémoration du 8 Mai 1945



Le 8 mai 1945, la France retrouve sa souveraineté et l'intégralité de ses frontières. - Le 8 mai 1945, la France retrouve également son âme.

De l'horreur de la guerre est né aussi un espoir : celui d'un monde de coopération et de paix entre les peuples.

Souvenons-nous et n'oublions pas...

Broyeur LFA - Formation des agents

Loire Forez Agglo propose aux communes du secteur sud du territoire, par le biais de son service transition écologique, de louer gratuitement un broyeur de végétaux. La condition indispensable est d'organiser des sessions de broyage à disposition des habitants de la commune emprunteuse sous l'autorité des services techniques respectifs.



La localisation de la commune de Bonson et son intérêt initial pour ce dispositif ont permis d'héberger un de ces broyeurs. Des agents et élus ont été formés à l'utilisation de ce type de matériel et géreront la mise à disposition des broyeurs auprès des communes partenaires.




AMBULANCE TAXI VSL

Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)
Transport de colis urgents



04 77 02 01 25

Ma Ville à Vélo



Mardi 13 juin, 54 enfants ont eu le plaisir de recevoir un vélo et un casque.... Depuis le lancement du projet en 2017, la mairie a distribué 344 vélos. La municipalité s'est engagée, par son mandat, à reconduire le dispositif malgré la hausse significative des prix. Cette opération s'inscrit dans une dynamique largement d'actualité de développement des modes doux et de sensibilisation au TOUT VOITURE, source de danger, de nuisance sonore et bien sûr de pollution atmosphérique.

De plus, la pratique d'une activité physique quotidienne améliore le bien-être physique et mental. Notre avenir s'inscrit à travers le comportement futur des enfants d'aujourd'hui. La commune de Bonson a donc fait le choix de se tourner vers eux en leur offrant ces vélos, en organisant des temps d'apprentissage au vélo aux classes de CE2 à CM2, à sécuriser les accès aux écoles, à développer les espaces cyclistes et à poursuivre l'organisation du vélo-bus. Nous remercions tous les partenaires présents, Mme Sylvie BONNET et M. Éric LARDON conseillers départementaux, M. DRILLON, M. PALAY représentant de la Maif, Intersport.



Vélo-bus... C'est parti !

Reprise du vélo-bus le
18 septembre

Les modalités et les dates d'inscriptions vous seront communiquées début septembre sur le portail famille.

Attention :

Nous avons besoin d'accompagnateurs et d'enfants pour faire vivre ce service. Nous comptons sur vous !



Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles aussi bien pour le matin de 8h à 8h30 que le soir de 16h30 à 17h sur un ou plusieurs lundis.

Police Municipale - Vidéoprotection

La ville de Bonson vient de rénover son poste de police municipale accueillant son centre de supervision urbain (CSU) qui centralise et contrôle les écrans du système de vidéoprotection.

Parce qu'il n'y a pas de qualité de vie si cela ne rime pas avec la sécurité des biens et des personnes, la Ville de Bonson a décidé de renforcer les moyens de sa police municipale.

La Ville de Bonson va implanter onze nouvelles caméras s'ajoutant ainsi aux treize déjà présentes depuis 2017 sur le territoire de la commune. Ces caméras sont reliées au centre de supervision urbain aujourd'hui équipé de 2 grands écrans permettant de visualiser les 24 caméras en temps réel. L'objectif prioritaire est de combattre toutes les petites ou grandes incivilités qui gâchent le quotidien. C'est le sens de la mission de la Police municipale.

Depuis 2017, l'exploitation des images par nos policiers municipaux et les services de gendarmerie a permis d'orienter et de résoudre de très nombreuses enquêtes. Cette extension du système renforcera le maillage et permettra ainsi d'accroître l'efficacité du dispositif. Les menuiseries du poste de police municipale ont été changées afin d'offrir une meilleure isolation.

Dans le cadre de ces travaux, la Ville de Bonson a bénéficié de différentes subventions à hauteur de 74 038 € ; des subventions ont également été obtenues pour l'équipement des policiers municipaux notamment pour l'achat de gilets pare-balle, d'armement pour 1 178 €, dont vous trouverez le détail ci-dessous :

- Pour l'équipement de la PM, la commune a perçu 450 € dans le cadre du FIPDR 2021 (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et Radicalisation), et 728 € de la part de la Région Auvergne Rhône-Alpes.
- Pour l'extension de la vidéo protection, la commune va percevoir 50 000 € de la part de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de l'Intervention Régionale pour la Sécurité des Auvergnats et des Rhônalpins et 4000 € dans le cadre du FIPDR 2022.
- Pour le CSU (Centre de Supervision Urbain), la commune va percevoir 2000 € dans le cadre du FIPDR 2022 et 11 011 € de la part de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de l'Intervention Régionale pour la Sécurité des Auvergnats et des Rhônalpins.
- Enfin, dans le cadre de la DSIL 2022 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) la commune va percevoir 7027 € pour les travaux d'économie d'énergie sur le CSU et le réfectoire en Mairie.



Lutte contre l'ambroisie

« C'est le moment »

... De repérer et détruire les foyers d'ambroisie présents sur Bonson. L'ambroisie est de retour sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes (stade végétatif plus ou moins avancé selon les secteurs). Afin de lutter efficacement contre cette plante, il est essentiel d'identifier rapidement les foyers d'ambroisie et les sites « à risque » présents sur notre territoire. Cela nous permettra d'engager les actions de lutte adaptées.



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN RHÔNE-ALPES ?

- 1** TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 3** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE
- 4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE

Comment participer activement à la lutte contre l'ambroisie ?

Vous avez repéré de l'ambroisie ? Une plateforme dédiée est à votre disposition ! Vous pouvez répertorier la présence d'ambroisie directement sur le terrain

Pour repérer les sites « à risque » : Connectez-vous à la plateforme - Signalement-ambroisie - pour situer les premiers signalements de cette année ainsi que l'historique des zones contaminées en 2021 et 2022. Pour plus d'efficacité, intensifiez la surveillance sur les parcelles remaniées ou mises à nu (bords de route, friches agricoles et urbaines, chantiers, carrières, chemins de berge ou de halage...).

Canicule

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE **CRAMPES** **NAUSÉES**



Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

Les gestes qui sauvent

Mardi 13 juin, Espace Barbara, les Secouristes de Bonson ont encore une fois répondu présents, bénévolement, à la demande de la mairie pour initier la population aux Gestes Qui Sauvent (GQS).

23 personnes de tout âge ont bénéficié de cette formation dans une atmosphère conviviale et riche en enseignements. Devant la satisfaction générale, d'autres séances seront très probablement proposées ultérieurement.

Un grand merci à tous pour votre participation.



Achetez vos poules pour réduire vos déchets

Le 6 juillet 2023, le conseil municipal a voté la mise en place d'une convention entre l'élevage de poules pondeuses, « Les Œufs de Mimi » et la mairie.

Le but ? Diminuer les ordures ménagères des Bonsonnais.

Vous allez pouvoir réduire vos déchets tout en ayant des œufs, en effet, les poules n'auront qu'un an de ponte. Mais chaque année, Emilie, l'éleveuse, est tenue de nettoyer tout son bâtiment. Et pour cela elle doit se séparer de ses 1 500 poules de production 100 % française élevées en plein air et nourries avec des céréales et tourteaux sans OGM. La société « Les œufs de Mimi » s'engage, dans la limite de ses disponibilités, à vendre de deux à quatre poules pondeuses maximum par foyer, à 3 euros l'unité. En retour, la commune s'engage à payer la somme de 1 euro pour l'achat de chaque poule à l'élevage. Les habitants bonsonnais paieront donc 2€ unitaire par poule achetée.

La réservation des poules est ouverte dès à présent et tout l'été et s'effectue par téléphone ou par mail :

Samedi
2
septembre

- Téléphone : **06 42 85 76 79**
- Mail : **emilie.pinat@htmail.fr**

Actuellement, 300 poules sont déjà réservées donc ne tardez pas à réserver les vôtres !

Et le 2 septembre, vous pourrez aller les récupérer directement à l'élevage :

**« Les œufs de Mimi » 1650 Rte de Jaraison
42170 St-Just-St-Rambert
avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.**

Les poules peuvent consommer plus de 100 kilos de déchets par an. Acheter une poule permet en effet de réduire considérablement les déchets organiques qui composent environ 30% de nos poubelles. Donc par cette démarche, vous pourrez limiter vos déchets ménagers, manger de bons œufs frais et offrir une seconde vie aux poules.

Aucune restriction n'existe quant aux élevage dits familiaux (moins de 10 poules). Les détenteurs devront néanmoins veiller à ce que leurs animaux ne portent pas atteinte à la tranquillité ou à la santé du voisinage.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide financière de la commune, les habitants s'engagent à satisfaire quelques exigences :

1/ Avoir consulté le règlement de sa zone d'habitat et avoir constaté qu'il n'y a pas d'interdiction à la présence de poules sur son terrain.

2/ Déclarer la détention de poules conformément à l'arrêté du 24 février 2006

3/ Respecter strictement les mesures générales de biosécurité à appliquer dans les basses-cours émises par la Préfecture de la Loire

4/ Ne pas remettre en cause la commune en cas de maladie

5/ Traiter les poules dignement, (assurer un cadre de vie assurant le bien-être animal, accès à un espace parcours herbeux de 4 à 5 mètres carrés par individu pour son alimentation et, soit un enclos d'au moins 0,5 mètre carré par poule, soit un poulailler mobile, nettoyer régulièrement l'espace de vie des poules et en satisfaisant leurs besoins en nourriture et en eau. Fournir essentiellement aux poules des déchets alimentaires et biodéchets pour leur alimentation, dans l'esprit de réduction des déchets, tels que épluchures de fruits et légumes, fanes et restes de préparation des repas, fruits et légumes trop mûrs ou abîmés, restes de repas, notamment carnés (viande, poisson), pâtes, riz et céréales cuites, coquilles d'œufs voire coquillages écrasés, produits laitiers (exemple : croûtes de fromage), pain trempé à l'exclusion de tout produit reconnu toxique pour ces animaux mais aussi les déchets liés à la tonte d'herbe. Fournir si nécessaire une alimentation complémentaire (blé, maïs, graines...) à celle qui n'est pas présente dans le cadre de vie du poulailler ou aux biodéchets

6/ Avoir un jardin avec une surface minimum à respecter

7/ Ne pas tuer les poules, ni les vendre, ni les acheter pour le compte d'une tierce personne.

La commune se réserve le droit de vérifier que les usagers respectent la charte remise lors de l'achat des poules.



Médiathèque

PORTES OUVERTES A LA MÉDIATHÈQUE !

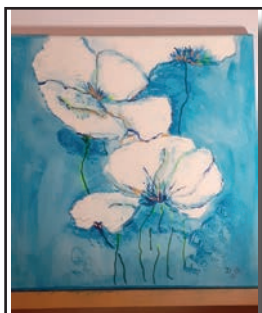
LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE DE 9H A 13H

Seront présentes **Claire VAN KINH** (auteure) et **Dominique GARNIER** (peintre).

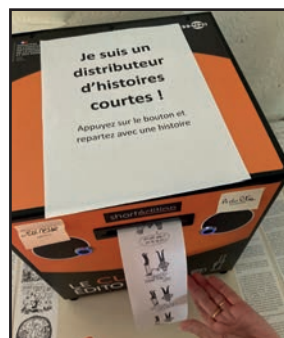
Claire VAN KINH est l'auteur de nombreux romans du terroir qui nous relatent les histoires vraies de paysans du département de la Loire : Le Bastien des Sources, La Louise, Paysans des terres englouties... L'auteure nous présentera son dernier ouvrage : « Un Jour de neige et de brumes » qui retrace le parcours judiciaire d'Annette Dufour, qui fut la dernière condamnée à mort dans la région roannaise au milieu des années 1800.



Dominique GARNIER est une artiste peintre résidant à Sury le Comtal. Elle exposera ses différents tableaux : aquarelles, encres sur alu, acryliques...



ET ... Vous découvrirez une boîte magique qui vous distribuera une histoire ou une bande dessinée !



LES REVUES A LA MÉDIATHÈQUE

Vous pouvez également emprunter des revues. Le choix est varié !

UN AUTEUR BONSONNAIS A LA MÉDIATHÈQUE

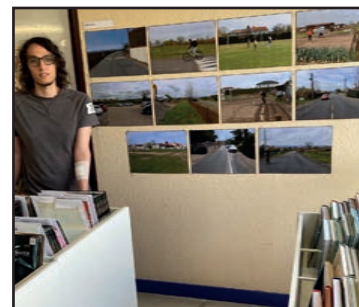
Lionel CABRERA est venu le 13 mai à la médiathèque nous présenter son roman LES BRUMES DU PASSÉ. L'histoire a pour cadre l'Égypte où un conflit entre les dieux et les humains menacent l'équilibre de ces deux mondes.

Dans cet ouvrage, que vous pouvez emprunter à la médiathèque, alternent des combats, des quêtes, de la magie en résumé vous ne pouvez vous ennuyer en lisant les nombreuses aventures des différents protagonistes.



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

Durant trois semaines la médiathèque vous a proposé une étude des franges urbaines de notre commune. Ces dernières correspondent à l'espace de démarcation entre un espace ouvert (agricole ou naturel) et un espace construit.



Dans le cadre de son projet de fin d'études Mechta Abdelmalek, étudiant en master 2 à l'école nationale d'architecture et d'urbanisme de St Etienne, a travaillé sur le devenir des franges urbaines et les aménagements possibles de ces espaces dans notre petite ville. Vous avez ainsi pu profiter, à la médiathèque, des nombreuses photographies à partir desquelles Mr Mechta Abdelmalek a travaillé.



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

JUILLET

Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 14h à 17h
Vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 9h à 12h

AOÛT

Mardi de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h

Fermeture exceptionnelle
pour travaux du 7 au 11 août

Téléphone : 04.77.55.87.74

Email : mediatheque-bonson2@wanadoo.fr

ACCUEIL SCOLAIRE A LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Bonson accueille 13 classes du groupe scolaire Jules Verne (maternelles et élémentaires), les mardis matin et après-midi ainsi que les jeudis matin (horaires réservés).

Un nouveau planning a été établi, afin de proposer un service de meilleure qualité en accord avec les objectifs de la médiathèque. Chaque classe dispose d'un créneau de quarante minutes toutes les trois semaines pour emprunter des documents et assister à une lecture offerte.

Depuis septembre 2022, 165 accueils se sont déroulés à la médiathèque soit environ 170 heures consacrées aux scolaires et près de 5 000 documents empruntés.

L'ILE AUX COISSOUX et la MÉDIATHÈQUE

Lors des vacances de printemps nous avons reçu avec grand plaisir les enfants de la crèche de bonson. Très attentifs ils ont écouté les histoires lues par Justine PORQUET et participé aux animations sous l'œil attentif de Dorothee PEYRACHON, bénévole.

Tout autour de toi de Meg FLEMING et Richard JONES

« Regarde par la fenêtre. Les éclairs, le tonnerre, la tempête... » Un album pour enfant plein de poésie et de douceur pour (re)découvrir le monde qui nous entoure, qui plaira à toute la famille !



Le château solitaire dans le miroir de Tsujimura MIZUKI

Ne vous laissez pas tromper par sa couverture enfantine, ce roman fantastique aux allures d'Alice aux pays des merveilles s'inscrit bien plus dans le réel qu'il n'y paraît.

Ce véritable page-turner venu tout droit du Japon plaira à tous les adolescents qui sauront se retrouver dans les thématiques actuelles qui y sont abordées, telles que la phobie scolaire.



La série Espions de famille de Thierry GAUDIN et Romain RONZEAU

Un espion à la retraite, un ennemi juré, des adolescents secrètement amoureux et héros malgré eux, des aventures dignes de James Bond et un humour ravageur... cette série de bande-dessinée a tout pour plaire !

De 7 à 77 ans !



COUPS DE CŒUR JEUNESSE MAI 2023 :

Perfect world de RIE ARUGA

Difficile d'écrire une histoire d'amour qui aborde la question du handicap sans paraître mièvre et tomber dans les clichés... C'est pourtant ce que réussit magistralement Rie Aruga dans ce manga d'une tendresse et d'une justesse implacable. Tous les sujets sont abordés sans tabou, nul doute que vous tomberez sous le charme de Tsugumi et Itsuki !

Pour adolescents et adultes, les trois premiers tomes sont déjà disponibles.



Et c'est quoi la sagesse grand-père ? de Jean-Marie ROBILLARD et Fabien DOULUT



Partez le long du lac Massawippi en compagnie de Grand-Aigle et de son petit-fils Petit-Castor et plongez dans les légendes du peuple amérindiens. Un magnifique album qui aborde la transmission et la protection de la nature.



La voix d'Ella de Philippe LECHERMEIER

Bienvenue dans l'Amérique des années 50 en Alabama, où la jeune Bess rêve de devenir chanteuse comme son idole Ella Fitzgerald.

Un conte musical jazz qui reprend des tubes comme « Moonlight in Vermont » superbement interprété par The Amazing Keystone Big Band et Célia Kameni, qui vous donnera, assurément, envie de chanter et de redécouvrir la voix de la légendaire Ella.

A écouter sans modération !

Les grands classiques de la littérature jeunesse sont à retrouver à la médiathèque de Bonson : Claude PONTI, Grégoire SOLOTAREFF, Stéphanie BLAKE, Philippe CORENTIN ...

Justine PORQUET

Gestion de l'évacuation du « tout à l'égout »

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Loire Forez agglomération gère la collecte et le traitement des eaux usées sur les 87 communes du territoire.

Son engagement : préserver le milieu naturel en rejetant une eau propre, respectueuse de l'écosystème aquatique.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

Aujourd'hui, sur le territoire de Loire Forez, l'assainissement représente :

- près de 46 000 abonnés
- 3,6 millions de m³ d'eaux usées issues des ménages chaque année, collectées et traitées en station d'épuration
- 161 stations d'épuration
- près de 2 000 km de réseaux



LES BONNES PRATIQUES

Chez moi : Bien que les réseaux d'assainissement soient surnommés « tout à l'égout » ce n'est en réalité pas le cas. Les réseaux d'assainissement, les ouvrages de pompage et les stations d'épurations ne peuvent acheminer et traiter tous types de déchets. Dans les toilettes je ne jette que du papier toilette : tout autre déchet ne se dégrade pas dans les réseaux, cela peut entraîner des bouchages du réseau ou des pompes des ouvrages de pompage. Le moins de matière grasse possible dans l'évier : l'accumulation de matière grasse crée des bouchons dans le réseau. Pour éviter cela, stockez et amenez en déchèterie vos huiles ou autres matières grasses.

Sur le domaine public : Les grilles et avaloirs d'eaux pluviales sont pour la plupart directement reliés au milieu naturel. Il est donc important de ne pas jeter de déchet (mégot de cigarette, chewing-gum, mouchoir...) à cet endroit.



Petit rappel : L'eau brute, issue du canal du Forez qui alimente toutes les agricultures maraichères, les pépinières ... permet aussi l'arrosage et l'aspersion de l'eau sur Bonson.

GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES (GIEP)

Depuis 2015, Loire Forez agglomération œuvre pour une politique de gestion des eaux pluviales plus vertueuse en partenariat avec tous les acteurs (services transversaux de Loire Forez agglomération, acteurs de l'urbanisme...)

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

60 bassins de rétention répartis sur les 87 communes de l'agglomération
Des dizaines de rues aménagées de manière intégrée depuis 2017
Une pluie de 15 mm sur un toit de 100 m² (correspondant à un volume de 1,5m³) représente l'équivalent d'une pluie mensuelle.



La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales répond à 4 grands principes :

Favoriser l'infiltration / Limiter l'imperméabilisation / Gérer la goutte d'eau au plus près de là où elle tombe / Créer des équipements intégrés à l'espace de vie et multifonctionnels. Cela se traduit par la mise en œuvre de tout un panel de techniques de gestion des eaux pluviales différentes de la gestion classique par le "tout tuyau" :



Noue



Toiture végétalisée



Revêtement perméable



Structure alvéolaire ultra légère



Structure stockante sous chaussée

Sur la commune de Bonson :

- Rue des Javelottes
- Parc de la Pierre

- Mairie
- Restaurant municipal
- Futur Centre de Loisirs

- Trottoirs : rue des Javelottes / Sylvain Girerd Centre ville

- Parking du Restaurant municipal

- Sous les trottoirs : rue des Javelottes / Sylvain Girerd/ Lot. de la Gare

Ces différentes techniques peuvent se mettre en place autant pour des projets privés (les eaux pluviales sur ma parcelle) que publics (les eaux pluviales de la voirie)

et des eaux pluviales

"Bassin de rétention", Parc de la Pierre (pose en 2019)

LOIRE FOREZ
CONTRIBUE
À LA GESTION
DES EAUX
PLUVIALES

BASSIN DE RÉTENTION DE BONSON

UN ESPACE MULTI-USAGES

Par temps sec, les bassins servent d'espace vert et permettent de profiter d'un espace ludique, de détente et de loisirs.



UN USAGE
RÉCRÉATIF

PRENEZ-EN SOIN !

Afin de préserver l'intégrité des bassins, et de garantir leur bon fonctionnement, merci de :

- * jeter vos déchets dans les poubelles réservées à cet effet,
- * ne pas pénétrer sur les bassins en véhicule à moteur ou en deux roues.

Par temps de pluie, les bassins sont destinés à contenir les eaux pluviales issues du ruissellement généré par l'urbanisation (imperméabilisation, toitures, voirie...) et collectés via des réseaux souterrains.

Ils contribuent ainsi à prévenir les inondations en régulant les rejets d'eaux pluviales au milieu naturel et assurent la sécurité des biens et des personnes.

LA GESTION
DES
INONDATIONS



LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

Elle consiste à prendre en compte les eaux pluviales dans l'espace de vie, afin de minimiser leur impact et favoriser leur infiltration le plus en amont possible. Cela permet également de gagner de la place et de ne pas scinder les espaces.

Le saviez-vous ?

Afin d'assurer un bon rendement et d'éviter les fuites et le gaspillage d'eau, il est important de renouveler les canalisations tous les **80 ans**

Le taux de fuite * dans les réseaux de distribution d'eau potable est de **20,7 %**
* Données 2014



0.002 €
Prix moyen d'1 IL d'eau du robinet
0,28 €
Prix moyen d'1 IL d'eau en bouteille
Source INSEE 2021

Nombre de personnes qui seront touchées par la pénurie d'eau à l'horizon 2050
5 milliards

On estime, en moyenne, que la consommation française en eau potable par jour et par habitant est de **150 litres**

21 %
C'est le taux de fuite en AURA, l'équivalent de 29 678 piscines olympiques
117,7 Milliards
C'est le nombre de litres d'eau perdus en AURA chaque année.

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

Somme consacrée par famille et par jour à l'eau ; dont 0,50 € sert aux dépenses d'investissement
1,20 €

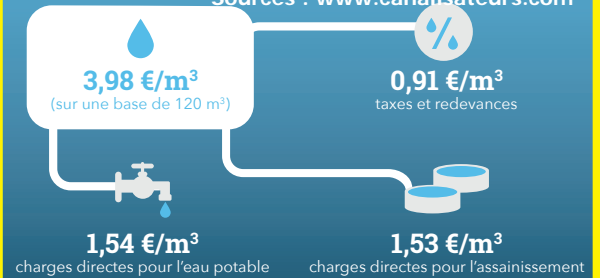
Part de l'eau dans le budget des foyers.
A titre de comparaison, le téléphone représente 2,1 %, l'électricité et le gaz 5%
0,8 %

Source Agence de l'eau - Base 120m³ d'eau/an - 4 personnes - 2021

LE PRIX DE L'EAU

Moyenne nationale

Sources : www.canalisateurs.com



Source : SISPEA, mai 2017, données 2014

Objets, infrastructures, élevages, cultures : l'ensemble des activités humaines nécessite de l'eau.



Comment économiser l'eau chez soi ?



• Économiser l'eau avec des gestes simples au quotidien.

- Je ferme le robinet pendant le nettoyage des mains, le brossage des dents, le rasage, etc. Prendre une douche plutôt qu'un bain : un bain nécessite entre 150 et 200 litres d'eau, une douche sans couper l'eau, environ 60 litres et une douche courte en coupant l'eau pendant que l'on se savonne, environ 20 litres.
 - Utiliser une chasse d'eau 3L/6L
- Installer un aérateur sur les robinets et pommeau de douche. L'injection de bulles d'air donne l'impression d'utiliser la même quantité d'eau et pourtant cela permet 30 à 40% d'économie d'eau.
- Placez un minuteur dans la salle de bains pour ne pas prolonger vos douches au-delà de 5 minutes.

Récupérer les eaux de pluie, de rinçage

- Installer des récupérateurs d'eaux de pluie au pied des gouttières de votre logement. Cette eau permettra d'arroser votre jardin en été.
- Récupérer l'eau de rinçage des fruits et légumes, l'eau du pichet après le repas, recycler l'eau de l'aquarium, etc.

Privilégier les équipements économes

- Choisir des appareils électroménagers peu gourmands en eau en vous aidant de l'étiquette énergie. Privilégiez un lave-linge et un lave-vaisselle classe A+++ à ne faire tourner que complètement rempli pour économiser de 15 à 40 litres pour un lave-vaisselle et 60 à 130 litres pour un lave-linge. Utiliser la touche « éco » si disponible.
- Pour plusieurs repas, le lave-vaisselle utilise environ deux à trois fois moins d'eau que la vaisselle à la main. Si vous n'en avez pas, mettez deux récipients d'eau dans votre évier : un pour laver la vaisselle et un pour la rincer.
- Planter des arbres, plantes et arbustes moins gourmands en eau
- Semer et planter des cultures qui ont moins besoin d'eau. Avant d'acheter, renseignez-vous sur le besoin hydrique de vos plants.
- Limitez les arrosages si vous avez un jardin et n'arrosez surtout pas en pleine journée, aux heures chaudes, car l'eau s'évapore alors sans avoir le temps de pénétrer dans le sol. Vous gaspillez donc de l'eau pour rien.
- Pour éviter d'arroser trop souvent, pailler aux pieds des plantes.

Éviter les fuites

- Vérifier régulièrement votre compteur d'eau, vos robinets (intérieur et extérieur), chasse d'eau, etc.
- Un robinet qui goutte, c'est 5 litres/heure gaspillés (soit 120 litres/jour), une chasse d'eau qui fuit, plus de 600 litres/jour (soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes).

Lingettes : stop au tout à l'égout !

L'Agglo assure les missions de collecte, de transfert et de traitement des eaux usées, de l'utilisateur jusqu'au retour en milieu naturel. Nous œuvrons quotidiennement à l'amélioration des performances des 156 stations d'épuration et des 2000 km de réseaux dont nous avons la gestion, et veillons à la qualité des eaux rejetées en rivière.

Ici commence la rivière...

Bien que couramment appelés « tout à l'égout », les canalisations ne sont pas destinées à tout recevoir ! Leur bon fonctionnement garantit la protection du milieu naturel, il est donc important de ne pas jeter dans les toilettes, les éviers ou les grilles d'eaux pluviales :

- Les objets solides (cotons tiges, lingettes, protections hygiéniques, mégots, sacs plastiques...) : à jeter dans une poubelle noire.
- Les huiles et matières grasses : à emmener en déchèterie, les graisses à la poubelle.
- Les produits toxiques (peintures, solvants, médicaments, engrais...) : à emmener en déchèterie afin qu'ils soient traités.

La préservation de nos rivières est l'affaire de tous et commence à la maison !



Travaux sécuritaires de la RD 108



Les travaux de sécurisation de la RD 108 ont commencé le 11 juillet 2022 et se sont terminés le 9 décembre 2023 (avec la levée des dernières réserves sur la réception des travaux).

Les travaux consistaient à réaliser un cheminement piéton sur 900 m, sécurisé par des potelets bois, la création de deux plateaux traversants, à la hauteur de la rue des Myosotis et au carrefour de la rue des Chambons et de la rue de la Tuilerie afin de réduire la vitesse des conducteurs.

Le Département de la Loire a aménagé une voie verte depuis le carrefour de la rue des Chambons jusqu'à la rue Notre-Dame dans le cadre de « La Véloire ».

La chaussée a été intégralement refaite du Pont du Diable jusqu'au passage à niveau. La Commune a bénéficié de deux subventions pour ces travaux sécuritaires :

Elle a bénéficié du versement de 61 553 € de la part des services de l'État dans le Département dans le cadre de la DSIL 2022 – Dossier 1 (DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local). Cela représente 20.49 % du coût total des travaux.

La Commune a également bénéficié d'une subvention de 68 170 € de la part du Département de la Loire dans le cadre de l'enveloppe territorialisée. Cela représente 22.69 % du coût total des travaux.

Restent donc à la charge de la Collectivité 56.82 % du coût total des travaux qui s'élèvent à 300 395.70 € HT

La Municipalité remercie les Services de l'État dans le Département et le Département de la Loire pour ces deux subventions.



PRÉFET DE LA LOIRE



Travaux d'assainissement du secteur des Grillettes et Georges Brassens



Aux conclusions du schéma directeur d'assainissement de Loire Forez, qui a démontré des insuffisances hydrauliques des réseaux en place générant d'importants dysfonctionnements chez les riverains, et au terme de différentes études depuis Janvier 2018, des travaux importants vont débuter à partir de la fin du mois de Septembre. Le principe des travaux consiste :

- à la mise en séparatif du lotissement de la rue Georges Brassens qui est un des secteurs les plus problématiques
- à la mise en place d'un réseau de transfert eaux usées et eaux pluviales, jusqu'à l'Avenue de St Rambert en passant par le complexe sportif.

Pour réaliser cet objectif du séparatif, Loire Forez Agglo a mis en place une péréquation financière afin d'inciter les riverains de passer à cette démarche. Loire Forez Agglomération supporte 80% du coût des travaux de branchements privés, 20% resteront à charge de chaque propriétaire. Le montant de ces travaux est de 1 000 000€ TTC et se réaliseront de fin Septembre 2023 à Mars 2024. Des difficultés de circulation auront lieu sur la première quinzaine de démarrage des travaux au droit du parking du gymnase sur l'avenue de Saint Rambert.

Une vigilance accrue sera nécessaire lorsque les travaux se poursuivront sur le secteur du complexe sportif.

Enfin le lotissement G.Brassens sera fortement impacté par la réfection des réseaux humides, une requalification de la voirie et traitement superficiel des trottoirs se feront en fin d'opération.

Cérémonie à Bonson : Nouveaux arrivants et Trophées de la ville

En ce dimanche 14 mai, la municipalité a célébré plusieurs événements à Bonson, lors d'une cérémonie en l'espace Barbara en présence de nombreuses personnes.



Un grand nombre d'enfants, sur les 62 naissances de 2022, étaient présents accompagnés de leurs parents. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et un bel épanouissement sur notre commune.

Puis nous avons honoré les anniversaires de mariage. Honneur à 11 couples qui fêtaient leurs 50 ans, 55 ans et 70 ans de mariage. Quel beau parcours ! Nous leur souhaitons encore de belles années de bonheur à deux !

Enfin honneur à Madame Alice PUSLEKI, doyenne de notre commune qui a fêté ses 100 ans le 11 juin dernier. Après un émouvant hommage lu par Jacques DONATO, adjoint aux Affaires Sociales et vice président du CCAS, nous lui avons remis le trophée de la ville. A Bonson, nous attachons une grande importance à accompagner nos aînés et leur offrir un agréable cadre de vie afin qu'ils vivent une vieillesse la plus sereine possible à l'image de notre future centenaire.



Nous n'avons pas oublié nos nouveaux arrivants en leur souhaitant la bienvenue dans notre belle commune comme l'ont souligné M. le Maire et M. Nathan ALBOUY Adjoint aux Affaires Économiques. Ils se sont vus remettre un tot-bag contenant plusieurs livrets d'informations communales et inter-communales (offerts par LFA) afin de les guider dans leurs démarches et leur faire connaître le territoire.

Nous avons également honoré 4 associations qui oeuvrent sur la commune : le Don du Sang, les Sauveteurs Secouristes de Bonson, les Bénévoles de la Chapelle de Bonson et Gardien pour Tous. Nous leur avons remis à chacun le trophée de la ville de Bonson en reconnaissance de leur implication. Ils ont été chaleureusement remerciés et applaudis.

Les sauveteurs Secouristes de Bonson



Les Bénévoles de la Chapelle de Bonson



Association Gardien pour Tous



Association Amicale pour le Don de Sang Sury-St Marcellin-Bonson



Puis la cérémonie s'est poursuivie autour d'un buffet offert par la mairie où le public a pu échanger et discuter avec les élus et parlementaires présents, dans une ambiance toujours très conviviale.

Nous remercions le restaurant la Petite Assiette qui a préparé le buffet, les Macarons Franck Deville, les Petits Bouchons et Mil'Pots pour leur collaboration. Un grand merci à M. Christophe BAZILE, président de LFA, Mme Cécile CUKIERMAN sénatrice, M. Bernard FOURNIER sénateur, Mme Sylvie BONNET députée suppléante de M. Dino CINIERI (excusé) et conseillère départementale, pour leur fidèle présence.



• Cérémonie Naissances 2022 ...



Naissances 2022 : Les parents qui n'ont pu être présents ce jour là, sont invités à récupérer leur bon cadeau à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture.

... Anniversaires de mariage



M. & Mme FACCIO



M. & Mme JACQUEMOND



M. & Mme LEGROS



M. & Mme LOUISGRAND



M. & Mme MALESCOT



M. & Mme MARCON



M. & Mme RIVAL



M. & Mme VIGNAL



M. & Mme CARROT



M. & Mme GAUDRY

50 ans de mariage



55 ans de mariage



70 ans de mariage



Tôlerie Forezienne

Expert de la transformation du métal depuis 1922

TÔLERIE FOREZIEENNE S'AGRANDIT

Tôlerie Forézienne, acteur français historique de la transformation du métal pour l'industrie depuis 1922, qui est une filiale du groupe Poujoulat, (leader européen des systèmes d'évacuation de fumée), s'agrandit pour tripler sa surface.

Le dernier agrandissement de Tôlerie Forézienne datait de 2011, depuis la croissance s'est accélérée sur l'ensemble de ses activités :

- **TF Factory** : co-conception et fabrication d'ensembles mécano-soudés pour l'industrie (produit fini ou semi-fini). Accompagnement du dessin à la peinture, intégrant la découpe laser, pliage industriel, roulage et traitement de surface.
- **TF Urban** : édition et fabrication de mobilier urbain design pour répondre à des projets d'aménagements urbains, à destination des collectivités et des acteurs privés.



Accompagner cette croissance et celle des cinq prochaines années

Pour accompagner la croissance de l'entreprise et celle de ses clients, s'agrandir devient nécessaire. Tôlerie Forézienne a fait l'acquisition de 55 000 m² de terrain pour atteindre 91 000 m². C'est une étape importante qui permet d'envisager un développement de plus grande ampleur, en France et à l'international.

L'acquisition de ce nouveau site qui jouxte le site historique de Tôlerie Forézienne représente une opportunité pour grandir. C'est un investissement à hauteur de 10 M € sur les 3 prochaines années, pour accroître les capacités de production par l'agrandissement du parc machines, avec des équipements de dernière génération. C'est également un renfort des moyens logistiques afin d'optimiser la supply chain pour la clientèle Poujoulat du Sud-Est.

Cette croissance s'accompagne d'une augmentation continue et régulière du nombre de collaborateurs de l'entreprise pour atteindre un effectif de 180 salariés. Cela représente 50 embauches sur les 3 prochaines années sur des postes d'opérateur machine à conduite numérique, sur les secteurs pliage, découpe, chaudronnerie, et supply chain.

L'ambition de Tôlerie Forézienne est de bâtir un projet vertueux qui respecte l'environnement. L'entreprise étudie la possibilité d'intégrer des panneaux photovoltaïques et un système de chauffage biomasse.

Entreprise intégrée dans son territoire

S'agrandir à Bonson, sur l'agglomération Loire-Forez est l'option qui a été retenue par la direction du groupe. Les savoir-faire industriels sont historiques dans la Loire, les formations sont de qualité. En dépit d'un contexte de métiers en tension, cet écosystème demeure favorable au recrutement. Les infrastructures, le soutien des autorités locales, la force du tissu industriel du département ont amplement favorisé ce projet.

Cet outil industriel va permettre à l'entreprise de poursuivre sa politique de fabrication 100% française.

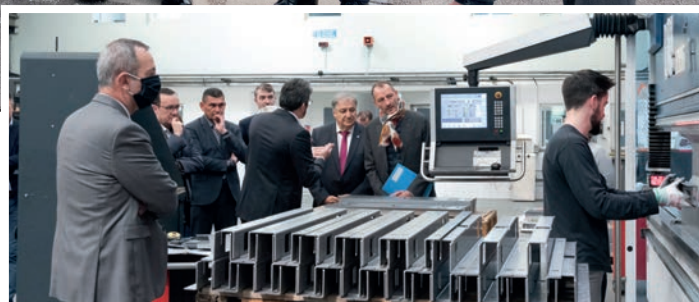


Tôlerie Forezienne : visite de M. le Préfet



Le 21 avril dernier, visite préfectorale de la Tôlerie Forézienne en présence de nombreux élus.

L'occasion pour M. le Maire et son Adjoint aux Affaires Économiques, M. Nathan ALBOUY de rappeler à M. le Préfet et aux représentants de l'État l'attachement de la commune à voir prospérer le tissu industriel local.



Maisons fleuries



Le 05 juillet, le jury composé des communes partenaires de Saint Cyprien, Sury le Comtal, Saint Romain le Puy, Saint Georges Haute-Ville et Saint Marcellin en Forez, a parcouru notre ville pour noter tous les participants du concours des « Maisons fleuries ». Nos 13 participants ont bien pris en compte les enjeux liés aux phénomènes climatiques auxquels nous devons faire face et ont su adapter leur fleurissement en conséquence et de façon écoresponsable.

Le jury a pu constater plus de plantations annuelles, la récupération d'eau de divers usages domestiques et le paillage ou protection du sols des plantations. Cette visite s'est terminée par un moment convivial entre tous les membres du jury.



1er prix :
M. Bernard BERTRAND

2ème prix :
Mme Monique JOURDA

3ème prix :
Mme Gisèle VINEIS



Future structure de jeux inclusifs

Les enfants du CME et la Commission Jeunesse ont choisi la future structure de jeux inclusifs qui sera mise en place cet automne au Parc de la Pierre... Et nous travaillons déjà sur un prochain projet d'aire de jeux sur le site du complexe sportif. Que de beaux projets pour les enfants !





GM PLOMBERIE

CHAUFFAGISTE - PLOMBIER

Plombier-chauffagiste RGE
Installateur de chaudières granulés et pompes à chaleur pour chauffage central

06 52 69 06 68 / gmploMBERIE@laposte.net

Guillaume Mars / BONSON (42160)
Membre de la coopérative d'entrepreneurs
CABESTAN / www.cabestan.fr




AUTOSUR

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Auto Contrôle Forézien

Tous véhicules
4x4 - Collection et Camping-car



42160 BONSON

04 77 55 09 55



Bienvenue aux nouveaux Commerçants / Artisans

Soutien à l'activité économique bononnaise

• Fête de la musique organisée par deux commerçants

Mercredi 21 juin, dès 18h30, les bononnais étaient heureux de se réunir sur la placette Centre commercial des Javelottes, pour célébrer la Fête de la musique et le jour le plus long de l'année. Cet événement, à l'initiative de deux commerçants, M. Guillaume MOURRUT de la Petite Assiette et M. Alexis DE VITO de By'Charlex, a pu rassembler petits et grands dans une ambiance musicale et festive. Les participants ont ainsi pu déguster les planches réalisées par les deux restaurateurs et profiter des derniers aménagements opérés sur la placette. La municipalité est fière d'avoir contribué à cette belle manifestation en assurant un soutien matériel et logistique aux organisateurs. Bravo et merci à eux d'animer notre belle placette commerciale.



Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... Vous souhaitez annoncer le lancement de votre activité, contactez les services municipaux à l'adresse conomie@mairie-bonson.fr.

Minibus : Soirée des sponsors



Jeudi 8 juin, la plupart des sponsors étaient présents à la soirée organisée par la mairie, afin de les remercier pour leur investissement en présence de M. le Maire et de nombreux élus. En effet, grâce à leur générosité (ils achètent un espace publicitaire pour une durée de deux ans) et en partenariat avec la société INFOCOM, la commune met ce minibus à disposition des associations (pour leurs déplacements), du CCAS (accompagnement des seniors pour leurs courses, déplacements...) et des services municipaux. Nous réitérons sincèrement nos remerciements à ces entreprises qui nous accompagnent dans cette action.

- AUTO CONTRÔLE FOREZIEEN
- CARROSSERIE BARLET & Cie
- CARROSSERIE MOULANGER
- CONTARDO TP
- GALLAND ELODIE
- GARAGE CHEVALIER VINCENT
- KRIS'AUTOS 42
- MOULANGER AUTOMOBILES
- ROBIN METAL SARL
- SAFTI-LAFON THIERRY
- SARL JARDINS FACILES
- SAS SPTP
- UNILIN INSULATION
- VOYAGES SESSIECQ
- BONSON
- BONSON
- ST-MARCELLIN EN FOREZ
- BONSON
- ST GEORGES HAUTE VILLE
- ST JUST SAINT RAMBERT
- BONSON
- ST MARCELLIN EN FOREZ
- SAINT-CYPRIEN
- ECOTAY L'OLME
- VEAUCHE
- ST JUST SAINT RAMBERT
- SURY LE COMTAL
- PERIGNEUX

Enfance Jeunesse

• Péri-scolaire

Une chouette année se termine déjà au péri-scolaire.

- Avec une équipe de 5 animateurs le matin de 7h15 à 8h20 (environ 40 enfants le matin)
- 7 animateurs coté maternelle et 11 personnes coté primaire à midi de 11h30 à 13h35 (environ 240 enfants le midi)
- Et 7 animateurs le soir de 16h30 à 18h30 (environ 95 enfants le soir)

Une nouvelle organisation a été mise en place pour le temps de midi ; un seul service est proposé pour les maternelles, ce qui permet aux enfants de manger à leur rythme.

Pour les primaires, il y a toujours 2 services. Une alternance des classes sur ces 2 services est organisée. Ce qui permet aux enfants de côtoyer, sur le temps d'animation, plusieurs classes et plusieurs animateurs, tout en gardant leur animateur référent.

Des thèmes sont présentés chaque quinzaine ; sur deux semaines un thème est abordé avec les enfants permettant de leur proposer une déclinaison d'activités en lien avec celui-ci (musique, art, cuisine, jeu de rôle, jeu de cohésion...) Les enfants ont le choix entre une activité sportive, une ou des activités manuelles, une activité calme de relaxation et des jeux libres chaque midi en fonction de leurs envies, de leurs besoins, de la météo...

En équipe, nous avons décidé de poursuivre une activité football le lundi et le vendredi et de proposer aux enfants d'autres activités sportives le mardi et le jeudi afin d'apaiser certaines tensions entre les enfants et de leur faire découvrir d'autres sports (handball, basketball...)

Équipe primaire, de gauche à droite et de haut en bas :

Laurène, Bastien, Dominique, Coraline, Axel, Muriel Marie, Roxana, Océane, Priscilla, Sylvio, Julie, Audrey et Léah. Lola et Ramatoulaye, absentes sur la photo, en service civique cette année.

L'Équipe :

Direction :

Coordinatrice enfance jeunesse : Marie DUMAS

Directrice péri-scolaire : Priscilla SEBBATI



Équipe maternelle :

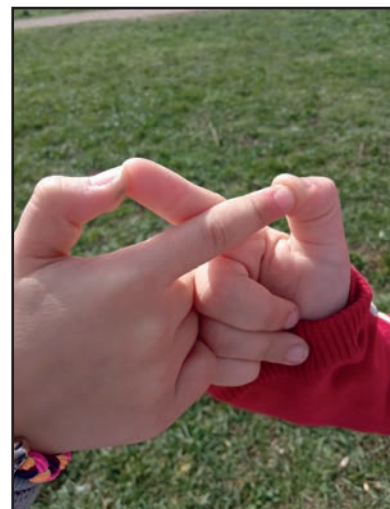
Corinne, Elizabeth, Céline, Fabienne et Odile.

(Sylvie et Léah absentes sur la photo)



Temps forts :

- Nous avons fêté l'hiver avec des jeux, chansons et décoration de fin d'année. Petits et grands ont beaucoup apprécié le repas de Noël.
- Nous avons revêtu nos plus beaux, chouettes, originaux, drôles...déguisements pour le carnaval.
- Nous avons organisé une chasse aux œufs en chocolat lors du périscolaire du soir à l'occasion des vacances de printemps.
- Lors de la semaine olympique et paralympique nous avons abordé le handicap grâce aux malles prêtées par le pôle ressource. Ainsi, nous avons proposé différents jeux autour de la sensibilisation au handicap (jeux d'imitation, jeux sensoriel, jeux de société en braille...)
- Les enfants ont confectionné Monsieur Carnasou pour fêter le carnaval avec le Sou des écoles ; ils ont participé à la fabrication de décorations pour la fête de l'école. Merci pour l'investissement des parents du Sou des écoles pour ces événements et pour le matériel fourni.



Merci aux familles pour leur confiance, aux enfants pour leur bonne humeur, aux enseignants pour leur collaboration et à toute les équipes pour leur investissement.
Belles vacances à tous.

• Temps forts au Centre de loisirs

Chez les 3/6 ans :

- 2 rencontres avec les enfants de la crèche « l'Île aux Coissoux » ont été organisées. La première au mois de mai, autour de jeux de présentation, découverte du centre de loisirs, chants et courses de trottinettes. Puis la deuxième, le 21 juin, avec pour thème la fête de la musique où nous avons proposé aux enfants de jouer et venir découvrir des instruments de musique, des sons et de la danse.
- Ces liens « passerelles » permettent aux plus grands de la crèche de nous connaître, de rencontrer les autres enfants et de visiter leur futur lieu de vie collective. Il est important de prioriser le bien-être de l'enfant et avec ces temps d'échanges nous anticipons leur prochaine venue dans nos locaux.
- Toute cette dernière période a été consacrée à la créativité, la découverte des espaces qui les entourent, la préservation de la nature. De nombreuses sorties à l'extérieur du centre ont été effectuées comme dans la forêt pour un défi photo, au village et au city pour des chasses aux trésors. Le sport et les grands jeux de coopération ont aussi rythmé leurs journées. Nous proposons toujours divers ateliers pendant les activités ce qui permet aux enfants de choisir selon leurs envies, leurs humeurs etc...



Chez les 6/10 ans :

- **Coté prix littéraire**, 2 dates importantes se sont succédées, la première le 7 juin, où certains enfants se sont rendus en Mairie, au coté de M. Le Maire, ainsi que de 2 élus, pour venir voter et choisir leurs 2 livres préférés de la sélection.

La deuxième était le 21 juin à St Christo en Jarez pour la journée finale, les enfants ont évolué sur différents ateliers (écriture, percussions/ conte, vote) aux côtés d'auteurs, d'illustrateurs et de nos services civiques.

Après le dépouillement et l'annonce du livre gagnant, les enfants ont pu profiter d'un spectacle issu d'un des livres de la sélection. Ce sont toujours des journées très riches en émotion et en partage.

- **Coté sport**, il y avait tous les mercredis matin des activités proposées par Audrey et Jade autour de la pratique d'un nouveau sport et de jeux.

Des ateliers autour du jardinage (surtout le désherbage...) ont été aussi proposés avec la décoration de pots de fleurs qui ont pris place au milieu du jardin.

- Nos 2 services civiques, Lola et Ramatoulaye, ont terminé leurs missions auprès des enfants (autour des ODD, le compost et jardinage, interculturalité et prix littéraire). Un lien très fort s'est créé entre tous. Elles ont pu naviguer entre les 2 secteurs (3/6 et 6/10) et proposer des ateliers adaptés, partager leur culture (surtout du côté de Ramatoulaye).

- Les enfants se sont rendus aussi en forêt pour une grande chasse aux trésors, au stade pour un cache-cache géant et d'autres grands jeux de coopération.

- Nous avons proposé aux plus grands (CM2) de partager leurs après-midis ensemble au côté de Laurène, ils ont pu découvrir le tir à l'arc, le skate parc, faire un tournoi de ping Pong... Ces liens passerelles permettent d'appréhender le rythme de la vie « au club ados » ainsi que de les faire grandir tout en étant attentif à leur besoin. Les enfants ont beaucoup apprécié ces temps forts, c'est pourquoi nous allons les reconduire certainement à la rentrée.

- Une sortie à l'accrobranche a été organisée le 14 juin pour tous les secteurs. Ce fût une journée intense et reposante à la fois car le domaine est très bien adapté à tous les âges.

« Sortir du centre » a été grandement apprécié par tous (enfants et animateurs).

ORGANISATIONS POUR L'ÉTÉ

Le centre de loisirs fonctionne sur 2 sites cet été : les enfants de l'école maternelle sont accueillis au périscolaire (vers l'école Jules Verne) et les enfants de l'école élémentaire ainsi que le club ados restent à la Grange aux loisirs jusqu'au 4 août inclus.

Retour au centre tous ensemble à partir du lundi 28 août jusqu'au vendredi 1 septembre.

Nous allons avoir quelques changements au sein de la direction. En effet Roxana et Priscilla, toutes deux en formation BAFD, vont effectuer leur stage de direction cet été au côté de Mme DUMAS Marie coordinatrice enfance jeunesse. Roxana sera à la Grange aux loisirs et Priscilla sur le site du périscolaire. Mme BALLE Carole sera absente tout l'été.

BONNES VACANCES A TOUS



C.M.E. Conseil Municipal des Enfants

Cette année nous avons fonctionné avec 15 enfants. Nous débutons l'année par une séance de présentation, d'échanges et de découverte de leurs centres d'intérêt ! Nous poursuivons avec une séance plus formelle, en présence de Mr le Maire, pour une initiation à la citoyenneté ainsi qu'à la remise des écharpes.

Tout au long de cette année différents thèmes ont été abordés : la ressemblance / la différence, l'intergénérationnel (avec un repas à la maison des Aînés), une présence active lors des Olympiades organisées à l'école ...

Les enfants ont répondu présent en nombre aux différentes manifestations officielles sur la Commune : Commémoration au Monument aux Morts, inauguration de la place le 8 décembre....

Cette année s'est terminée en beauté par une sortie au zoo de St Martin la Plaine , où les enfants ont offert un chèque de 151 euros au profit de l'association Tonga grâce à la vente de brioches !



Mercredi 31 mai, 11 enfants du CME encadrés des élues référentes se sont rendus au zoo de Saint Martin la Plaine pour leur sortie de fin d'année. Dès 10h00, ils ont déambulé dans les allées du parc pour découvrir ou re-découvrir les différents animaux ainsi que la flore qui agrmente ce magnifique zoo. Après un pique-nique tiré du sac, nous avons rejoint Amandine de TONGA qui leur a expliqué le rôle et les actions de cette association qui a pour but de recueillir et soigner les animaux victimes de maltraitance, d'abandon avant d'être dirigés vers d'autres lieux d'accueil.

Le but de cette visite était aussi et surtout, de remettre un chèque de 151 euros à l'association TONGA. Cette somme étant le fruit de la vente des brioches que les enfants avaient organisée le 9 mai dernier devant leur école afin d'apporter leur contribution à l'action menée par TONGA. Ils ont été chaleureusement remerciés par les bénévoles de l'association.

Bravo à eux pour cette belle initiative !



C.M.E. : Mariage des parents de Lily

Grande émotion dans la salle des mariages, le samedi 3 juin...

En effet, Lily, une jeune élue du Conseil Municipal Enfants, a revêtu l'écharpe tricolore pour « assister » M. le Maire lors du mariage de ses parents ! C'était une belle surprise pour toute l'assemblée et surtout pour les mariés.

Il faut rappeler que c'est la première fois qu'une jeune élue CME se retrouve aux côtés de M. le Maire pour participer à l'union de ses parents. Nous présentons à toute la famille tous nos vœux de bonheur !



Chantier Jeunes



effectuées auprès des équipes du restaurant municipal, des ATSEM et au sein de la médiathèque. Ils sont encadrés par les employés municipaux des différents services que nous remercions par avance. Ils ont chacun 30 heures à réaliser sur une semaine, sur les mois de juin, juillet et août. Ce dispositif est financé à 50% par le Département de la Loire. Nous sommes secondés pour les contrats et les salaires par l'association « Utile » d'Andrézieux. Merci aux jeunes pour leur investissement.



Pass'Jeunes

Le dixième « Pass'Jeunes » sera en vente dès le samedi 02 septembre au Forum des associations puis jusqu'au 30 décembre en Mairie aux heures d'ouverture. Vous retrouverez comme chaque année de nombreux avantages à utiliser toute l'année dans les structures de loisirs du territoire et auprès de nos commerçants locaux. Au prix de 5 euros depuis sa création, le « Pass' » est à disposition des jeunes de 11 à 17 ans, collégiens ou Lycéens.

Mis en vente dès le samedi 2 septembre au Forum des Associations



Pass'Jeunes 2023
Bonson Loire

Seulement 5 €

Voici le contenu de ton chéquier Pass'Jeunes 2023/2024 :

- 20 euros de remise pour l'adhésion dans une association de Bonson
- 1 entrée spectacle au choix dans la saison culturelle 2023/2024 de la ville de Bonson
- 1 chèque d'une valeur de 10 € à l'Espace Culturel Leclerc Andrézieux
- 1 entrée cinéma au « Family cinema »
- 1 entrée Bowling
- 1 « bon » laser fun
- Et toutes les offres de nos commerçants locaux participants !!!

Ton Pass'Jeunes est disponible en mairie jusqu'au 29 décembre 2023
Renseignement : 04 77 55 14 16

Permis piéton

Comme chaque année, les élèves de CE2 de l'école Jules Verne ont étudié le Code de la Route afin de passer le « permis piétons ».

Le but étant de les responsabiliser sur les actions et les réflexes à acquérir pour garantir leur sécurité au cours de leurs déplacements.

Le 29 juin, un de nos policiers municipaux s'est rendu dans les classes de CE2 afin de faire passer l'examen.

Tous les CE2 l'ont brillamment réussi et se sont vu remettre un « permis piétons » par nos policiers.

Nous félicitons les élèves et leurs professeurs pour leur excellent travail !!!



Vivre Ensemble



Maison des Aînés

Ouverte à tous les bonsonnais retraités
Activités, animations, repas ...



**Le CCAS reçoit
uniquement sur
rendez-vous :
04.77.55.55.62**

**Prochain
rendez-
vous**

**Repas Maison des Aînés
préparé par le Restaurant Municipal
Vendredi 3 Novembre - 12h**

S'inscrire en mairie, aux horaires habituels, au plus tard 7 jours avant.

**Tarif 5 €
pour le repas
(Places
limitées)**

• Gym douce Programme septembre et Octobre

• **Les Mardis** - Gym douce de 10h15 à 11h

Septembre : mardi 12, mardi 19, mardi 26

Octobre : mardi 03, mardi 10, mardi 17

• **Les Jeudis** : Gym douce de 9h30 à 10h15

Septembre : jeudi 14, jeudi 21, jeudi 28

Octobre : jeudi 05, jeudi 12, jeudi 19



Inscription auprès d'Audrey au plus tard 2 jours avant l'activité : sports@mairie-bonson.fr Tél. au 04 77 55 14 16

• Aqua Seniors

de 11h15 à 11h55 / Départ 10h30, Retour 12h45

• **Septembre** : jeudi 14, jeudi 21, jeudi 28

• **Octobre** : jeudi 05, jeudi 12, jeudi 19

• Petites randonnées

• **Lundis 18 septembre & 16 octobre**
13h30 (maxi 5km)

• Repas intergénérationnel Aînés/CME

Le 28 avril à la Maison des Aînés, un repas réunissant les enfants du CME (Conseil Municipal Enfants) et les seniors a été partagé. Un gâteau confectionné par le restaurant municipal a fait l'unanimité !



• Repas Maison des Aînés

Le 30 juin, dernier repas des aînés avant la rentrée, qui s'est terminé en chansons !

20 seniors étaient présents pour ce moment convivial.



• Atelier « Cuisine »



Un atelier « Cuisine du monde » a eu lieu le 12 mai, toujours avec Ramatoulaye, à la Maison des Aînés. Le menu sénégalais qui a, de nouveau, régalé les papilles des seniors !



• Bourse à la puériculture

Le samedi 5 juin a eu lieu la bourse à la puériculture à l'Espace Barbara.

Le public venu chiner les bonnes pièces, a trouvé de quoi s'équiper ou vêtir leurs chères petites têtes blondes (et autres...) à moindre coût.

Nous remercions vivement l'équipe de bénévoles pour leur présence afin que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions.



Nouveau !

Le CCAS lance un nouveau service du minibus à destination des personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap. Ce service est totalement gratuit et permet de venir au domicile des personnes (inscription obligatoire la veille avant 16h) afin de les accompagner au marché d'Andrézieux et de les raccompagner en fin de matinée. Cette idée repose sur la volonté de rompre l'isolement des seniors en favorisant une vie sociale plus riche. **Renseignements en Mairie**

1^{ère} date

le 12 Septembre

Puis, 1 semaine sur 2.

SERVICE GRATUIT

Nouveau !

à partir de septembre

Le mini bus se déplace au marché d'Andrézieux-Bouthéon

Les mardis matins à partir de 8h45

(aller et retour au domicile)

Inscription obligatoire la veille, avant 16h, au 04.77.55.14.16

Réservé aux bonsonnais de plus de 65 ans ou en situation d'handicap

• Sortie CCAS - Journée Drôme Provençale

Journée DROME PROVENCALE pour nos séniors bonsonnais organisée par le CCAS, le jeudi 25 mai.
53 bonsonnais accompagnés par Marie-Catherine et Jacques sont partis dès 7h00 du matin en direction du Sud.
Le matin, ils ont visité la truffière de la Baume avec démonstration de cavage et dégustation. Puis, à midi, ils ont apprécié un succulent repas dans une ambiance très conviviale. L'après-midi, direction le magnifique jardin des Fontaines Pétrifiantes pour une visite commentée. Site remarquable de l'avis de tous. Ils ont également profité d'une croisière à bord d'un bateau à roue... départ de La Sône pour une arrivée à Saint Nazaire en Royans.
Tout ceci avec le soleil après une petite pluie matinale.
Retour à Bonson vers 20h00.



• Sortie seniors

MARDI 17 OCTOBRE

L'Aventure Michelin & visite du volcan de Lemptégy

Inscriptions en Mairie du 01/09/2023 au 30/09/2023

30



LA SEMAINE BLEUE

Du lundi 2 au
samedi 7 octobre



• Lundi 2 octobre - 12h00

Maison des Aînés • Pour débiter cette semaine, un repas vous est proposé afin de partager un moment convivial

Repas Gratuit !

- Places limitées à 25

• Mardi 3 - 14h30 Espace Barbara - Conférence

- Nous vous proposons une conférence sur le savoir-faire de la Fourme de Montbrison suivie d'une dégustation

Gratuit !



• Mercredi 4 octobre - 12h00 Repas - Restaurant Municipal

Gratuit !

Rencontre intergénérationnelle

• De 14h30 à 16h30 Animation

Maison des Aînés avec les enfants du centre de loisirs

• Jeudi 5 octobre Découverte de 2 activités sportives

- Maison des Aînés : Gym douce de 09h00 à 10h15
- Piscine de Montbrison : Aqua seniors (Départ à 10h30 - Retour à 12h45)



Gratuit !

- Places limitées

• Vendredi 6 octobre Sortie

Afin de partager un moment de découverte le temps d'une journée :



- Le matin : visite de la Miellerie « La Grange aux Abeilles » à Estivareilles.
- À 12h30, repas au restaurant le Béfranc - Saint Bonnet le Château



Départ 9h30 - Parking Marcel Pouillon
Retour 16h00 - Activité payante : 30€

• Samedi 7 octobre - 14h30

Espace Barbara

Gratuit - Inscription sur place

- Pour clôturer cette belle semaine, partageons un moment de rire le temps d'une pièce de théâtre par la Troupe Rire en Folie : « Ma belle-mère est tombée dans le Bonson »



Activités sur inscription en mairie du 15 août au 15 septembre ou par téléphone 04 77 55 14 16 dans la limite des places disponibles

**Si vous avez des problèmes de mobilité,
inscription préalable au service du minibus au : 04 77 55 14 16**

• Portage de repas

- La commune de Bonson a signé une convention avec l'ADMR.
Les repas sont préparés par le restaurant municipal

PORTAGE DE REPAS

LE PLAISIR DE MANGER SAIN ET ÉQUILIBRÉ SANS AVOIR À PRÉPARER SOI-MÊME SON REPAS.

EN BREF

- Des repas livrés à votre domicile, prêts à être consommés.
 - Une solution idéale pour une alimentation saine, variée, équilibrée et adaptée à vos besoins.
 - Des repas préparés localement et livrés à votre domicile dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène alimentaire.
- DES AIDES FINANCIÈRES**
- La livraison de repas peut-être financée en partie par votre caisse de retraite ou par le département, dans le cadre d'un plan d'aide au maintien à domicile.
 - Lorsque le portage de repas s'inscrit dans un ensemble d'activité, le coût de la livraison ouvre droit au crédit d'impôt, selon la législation en vigueur.



A QUI S'ADRESSE CE SERVICE ?

- Personne âgée, seule ou en couple.
- Personne en situation de handicap.
- Personne avec un état de santé fragilisé
ex : sortie d'hôpital ou de séjour de convalescence etc.).



LE PETIT +

- Livraison de manière ponctuelle ou durable.
- Possibilité de commander des repas supplémentaires pour des visiteurs occasionnels.
- Des livreurs à votre écoute qui vous apportent conseils et attention.



L'ADMR EN ACTION

<p>ENFANCE ET PARENTALITÉ</p>	<p>Crèches et micro-crèches Accueils de loisirs Garde d'enfants à domicile Soutien à la parentalité à domicile</p>	
<p>Accompagnement à domicile Accompagnement hors du domicile Soins à domicile Diagnostic habitat et aides techniques Établissements et habitats inclusifs Aide au répit</p>		<p>ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP</p>
	<p>SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS</p>	<p>Aide à domicile Soins à domicile Actions de prévention de la perte d'autonomie Transport accompagné Diagnostic habitat Aide aux ar dents Hébergements et habitats regroupés</p>
<p>Entretien du logement Entretien du linge Petit jardinage Petit bricolage</p>		<p>ENTRETIEN DE LA MAISON</p>

PORTAGE DE REPAS



POUR EN SAVOIR PLUS

ADMR
pour tous, toute la vie, partout
www.fede42.admr.org

www.admr.org

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

• Coupon-réponse colis de Noël « OU » repas

A retourner impérativement avant le 15 octobre

CCAS - Mairie - place Charles de Gaulle - 42160 Bonson ou le déposer en Mairie aux heures d'ouverture

Condition : Être âgé(e) de 70 ans (année civile des 70 ans) - né(e) à partir de 1953

NOM, Prénom : Monsieur Date de naissance :

Madame Date de naissance :

Adresse : **Téléphone :**



COLIS : 1 personne 2 personnes

OU

REPAS : 1 personne 2 personnes



1) Si vous êtes accompagné(e) d'un(e) bonsonnais(e) de **moins de 70 ans** : Prix du repas : **25,00 €**

NOM, Prénom de l'accompagnant : Date de naissance :

Ou

2) Si vous êtes accompagné(e) d'une personne **HORS commune de plus de 70 ans** : Prix du repas : **35,00 €**

NOM, Prénom de l'accompagnant : Date de naissance :

Aurez-vous des problèmes pour vous rendre à l'Espace Barbara ? : Oui Non

Merci d'établir, le cas échéant, votre chèque à l'ordre du Trésor Public

**Rappel : Le repas de Noël aura lieu le mercredi 29 novembre à l'Espace Barbara
Les dates de remise des colis vous seront communiquées ultérieurement.**



Johan HULAIN

Plâtrerie
Peinture

Décoration intérieure
et extérieure
Neuf et rénovation

42160 Bonson

06 47 06 68 12

Saison Culturelle 2022-2023

Clôture de la saison culturelle

- **Hommage à Claude FRANÇOIS
Franck D'AURIA**

Belle soirée de clôture de la Saison Culturelle 2022/2023 avec un public venu très nombreux pour danser et chanter au rythme des chansons de Claude FRANÇOIS, interprétées par Franck d'AURIA et sa troupe.

Merci à toute l'équipe dynamique de l'association « Bonson en Fête » qui a assuré la buvette avec brio.

Nous vous donnons rendez-vous dès le mois de septembre pour la saison 2023/2024 et vous réservons de belles surprises !



- **La Ballade des Poly'sons** organisée par le Théâtre des Pénitents

Ce 22 juin dernier, la ballade des Poly'sons est passée par Bonson avec la chanteuse drômoise Hélène PIRIS qui nous a offert un spectacle de chansons françaises avec un grain de folie pas piqué des vers (c'est elle qui le dit !).



Nouvelle Saison Culturelle 2023-2024



Tarif unique de 10 € pour tous les spectacles

- Tarif réduit (en pré-vente) : 8 €
 - Pour l'achat de 3 entrées sur spectacles différents
 - A partir de 10 entrées pour un même spectacle
- **1/2 Tarif : 5 €**
 - De 7 à 14 ans
- **Gratuit pour les moins de 7 ans**

Billets en vente en Mairie
à partir du 5 septembre,
sur place avant chaque spectacle ou sur :
loireforez.com/billetterie.boutique/

2 Spectacles GRATUITS à venir ...

Bonson Loire

Saison culturelle

Journée du patrimoine

Spectacle gratuit

15h00 Dimanche Septembre 17

Chapelle de Bonson
Bergamasque Trio

Participation libre au profit
du CCAS de Bonson

Spectacle offert par le CCAS
dans le cadre de la Semaine Bleue

Bonson Loire

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Saison culturelle

Ma belle-mère est tombée dans le Bonson

Théâtre Spectacle gratuit

14h30 Samedi Octobre 7

Espace Barbara
Troupe Rire en Folie

Vie Associative



• Forum des Associations

Forum des Associations
Édition 2023-2024

Le guide

Bonson Loire

Sport
—
Loisirs
—
Culture

9h00-13h00
Complexe sportif

Samedi 2 Septembre

• Agir en Forez



Notre loto du 30 avril 2023 à l'Espace Barbara a réuni un public nombreux. Les lots ont fait des heureux et tous les enfants n'ayant pas gagnés ont tous été récompensés. Merci à tous les participants.



• Temps Libre



Faites un bond au 18ème siècle et revivez la Révolution Française ! C'est ce qu'a fait l'association « Temps Libre » Le car était plein ce jeudi 11 mai, départ à 7h45 pour un voyage surprise... Beaucoup de questions : où va-t-on, que fait-on ?... Mais le secret sera gardé jusqu'au bout ! Une seule personne est au courant : l'organisatrice.

Nous prenons la direction la ville de Volvic que chacun pourra visiter à son gré jusqu'à l'heure du repas pris dans un restaurant du centre de la ville : au menu, salade auvergnate, filet de volaille à la fourme d'Ambert, tiramisu auvergnat, vins, café... Service et repas parfait ! Repartons à Charbonnières les Varennes : le clou de la journée ! Arrivés au Manoir de Veygoux, chacun est invité à revêtir un costume de la révolution à choisir parmi les 400 proposés... Quelques adhérents sont un peu réticents mais au bout du compte tous les participants se déguisent dans la joie et la bonne humeur. Une visite du Manoir s'en suit avec des guides passionnés et passionnants. Belle journée, appréciée par tous à la grande joie de l'organisation.



17
Appartements
T2-T3
Résidence
sécurisée
Possibilité
garage
parking



Le Toit Forézien

L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

04.69.35.07.55

accession@toitforezien.fr

www.toitforezien.fr



SERENITY
BONSON

A partir de 132 576€

• COB - Club Omnisports de Bonson



La saison 2022-2023 vient de se terminer positivement ! Près de 50 personnes ont suivi les cours de « gym » d'entretien, résultat très encourageant après une année « en sommeil ». Nous ne pensions pas avoir autant de monde. Tournons-nous vers la nouvelle saison qui va commencer mi-septembre avec 1 cours en soirée en début de semaine et 2 cours le jeudi matin (cardio, Pilate, renforcement musculaire etc) Vous pouvez participer à 1, 2 ou 3 cours, si vous le désirez, pour un prix modique de 95€ à l'année (avec un cours d'essai gratuit) Nous espérons avoir le plaisir de retrouver nos adhérents de la saison 2022-2023 et, grâce au bouche à oreille, avoir de nouveaux participants (et aussi encore plus de messieurs !)

Inscriptions possibles le samedi 2 septembre à partir de 9h00 au Forum des associations Espace Barbara, également les jours de cours.

Possibilité de payer la cotisation par le lien ci-après <https://www.payasso.fr/cob/cotisations>

Bonne vacances à tous et à bientôt.



BRICO CASH
+ de stock + de prix bas

URSA THERMOCOUSTE

SAINT CYPRIEN
ARRIVAGES

POIDS 35 kg NET

CEM N10-LL 32,5 R

• Sou des Écoles

L'année scolaire 2022/2023 se termine. Elle aura été très belle pour l'ensemble de nos manifestations et riche pour nos échanges avec l'école de Bonson.

Malheureusement, notre concours de pétanque, qui aurait dû avoir lieu le 13 mai, a été annulé en raison d'intempéries. Nous n'avons pu trouver de date de report. Nous espérons retrouver l'année prochaine les amateurs de pétanque et les visiteurs afin de partager une journée conviviale.

Le samedi 24 juin était le jour de notre grande Kermesse. Avec de nombreux changements d'organisation, tout n'a pas été parfait mais elle a été un grand succès avec plus de 200 enfants qui sont venus participer. De nombreux stands étaient proposés parmi lesquels des structures gonflables, des tours de poneys, des démonstrations de Korfball (en partenariat avec le club de Bonson), des stands de pêche à la ligne ou bien des activités proposées par la société O2 de Bonson. Les enfants sont repartis maquillés, avec différents cadeaux, enchantés et bien fatigués après un après-midi à profiter et se dépenser. En fin de journée, une paëlla, préparé par Thomas Verrier «Des petits plats dans les grands» était également proposée. Cette Kermesse a été pour nous un grand succès par la participation de tous les enfants et l'investissement de nos merveilleux bénévoles ! Nous remercions également les parents venus nous aider à cette occasion. Comme chaque année, nous avons également distribués à chaque élève de CM2, un chèque cadeau de 20€ pour l'accompagner durant son passage en 6ème.

Cette année aura été riche en termes de collaboration avec l'école. Les enseignants nous ont grandement sollicités et au final nous avons donné à l'école plus de 8 700€, soit plus de 20€ par élève. Ces financements ont permis d'offrir des draisennes et vélos aux élèves de maternelle, de leur offrir un spectacle sur l'Afrique ou bien encore de prendre en charge une partie de leur sortie scolaire de fin d'année. Pour les élèves de primaires, nous avons pu prendre en charge les sorties de fin d'année au moulin de Vignal et l'écomusée des monts du Forez. Nous avons aussi pu participer pour le séjour à Apinac des élèves de CE2/CM1, à la sortie à l'Écopole du Forez ou bien encore des sorties à l'Aventure du Train. Des échanges récents avec l'équipe enseignante nous ont confirmé que notre investissement permet de réduire considérablement la participation financière des familles et permet à chaque enfant de participer à toutes les activités. Soutenir et participer aux projets proposés par l'école est le but de notre association et nous sommes fiers d'avoir pu offrir tout cela aux élèves.



Notre prochaine manifestation est notre vide-grenier. Il se déroulera le dimanche 3 septembre au complexe sportif de 6h à 16h. Nous vous attendons nombreux, exposants et visiteurs, pour profiter ensemble d'une belle journée au profit des enfants de l'école Jules Verne. Pour toute information, **vous pouvez d'ores et déjà nous contacter au 06.25.34.04.34.**

Notre compte facebook évolue et devient « Le Sou des écoles de Bonson ». N'hésitez pas à vous abonner pour suivre toutes nos activités et informations.

La joyeuse équipe du Sou des écoles de Bonson vous souhaite un très bel été.





TF URBAN
MOBILIER URBAIN



TF FACTORY
TÔLERIE FINE



DONNER VIE À VOS DÉFIS

tolerie-forezienne.com

10 rue de l'industrie, 42160 Bonson | 04 77 55 17 10





SOINS VISAGE / SOINS CORPS / ÉPILATIONS / MAQUILLAGE / ONGLERIE

INSTITUT DE BEAUTÉ

04.77.39.30.51

Ouvert du Mardi au Vendredi de 9h00 à 19h00 et le Samedi de 9h00 à 15h00.

mw.beaute@outlook.fr

Institut MW Beauté

Adresse: 24 Avenue de la Mairie 42160 BONSON

• Bonson en Fête



Grand succès pour cette fête de la musique ! Merci aux groupes les Décibels et les Indécis pour avoir fait danser et chanter les spectateurs venus nombreux. Ensuite repos bien mérité pour tous les bénévoles !

Manifestations à venir :

- **Le 30 septembre à partir de 20h :** soirée années 80 animée par Raphaël de Rythm' Animations
- **Le 31 Octobre à partir de 18h30 :** la nuit des Chocottes animée par Rémi de Rythm' Animations



Le cinéma en plein air était de retour le 8 juillet sur Bonson grâce au partenariat avec la mairie qui le finance entièrement ! La soirée a bien débuté avec la vente de la paëlla puis, la diffusion du film « C'est quoi cette famille » a commencé à la tombée de la nuit. Malheureusement, le temps en a décidé autrement, l'orage étant menaçant, le projectionniste du cinéma le Majestic a décidé de stopper le film. Nous espérons toutefois que ce genre d'événement vous a plu. N'hésitez pas à nous suivre sur notre Facebook Bonson en Fête. Bonnes vacances à tous !



Bonson
Loire

• MAM Rires d'Enfants

Nouveauté à la MAM :

Une structure de jeu a été installée dans la pièce de vie pour le plus grand plaisir des enfants. L'année se termine, les plus grands s'apprêtent à faire leur rentrée scolaire et des plus petits arriveront en septembre.

La MAM « Rires d'enfants », en partenariat avec la mairie, va bénéficier du service du restaurant scolaire à partir de septembre.

Pour l'aboutissement de ce projet l'équipe est à la recherche d'un ou plusieurs bénévoles pour l'acheminement des repas à la MAM (15 à 30 min) 2 matins par semaine. Étant donné les contraintes liées à nos agréments nous ne pouvons malheureusement pas nous déplacer... Bel été à tous !

L'équipe de la MAM Rires d'enfants.

07.66.55.94.33

mamriresdenfants42@gmail.com



• Danse de Bonson

Cette année, l'école de danse organise un stage intensif de danse urbaine avant la rentrée. Le samedi 26 août 10h30-16h00. Ouvert au 12 ans +.

- Adhérent : 30€ la journée
- Non adhérent : 35€ la journée
- Les places seront limitées à 20 personnes

Renseignements & inscription :

<https://www.ecoledansebonson.fr/collect/description/329502-k-summer-dance-camp>

Ce stage basé sur une journée permettra de découvrir de nouveaux styles de danse, de la technique, et pour finir un Clip Vidéo sera tourné en fin de journée.

Prévoir un repas pour le midi (les boissons sont offertes aux élèves)



• Akeuil'Moi

L'association AKEUIL'MOI au marché de Bonson

Association Bonsonnaise à but non lucratif et spécialisée dans le sauvetage des chiens de la Réunion, présidée par Sylvaine ARMAND. Afin de financer les soins des chiens, elle est présente chaque dimanche matin de 8h à 12h. Vous y retrouverez Madeleine, sur son stand, qui vous proposera différents objets en vente aux profits de l'association. Comme beaucoup, nous nous sommes posés la question : Pourquoi intervenir là-bas à 10 000 km, alors qu'il y a autant d'animaux malheureux en métropole ? Tout d'abord, parce que beaucoup d'associations gèrent la situation en métropole mais très peu à la Réunion. Les conditions sur l'île ont été aussi un déclencheur : plus de 220 000 chiens sont présents dont plus de 40 000 chiens errants. Parmi eux, beaucoup sont maltraités, abandonnés, torturés. Certains servent même d'appât pour la pêche aux requins. C'est pourquoi, depuis janvier 2019, l'association s'est engagée à faire de son mieux pour sauver un maximum d'animaux sur l'île mais aussi en métropole.



Notre mission :

- Recueillir les chiens et chiots errants, maltraités et abandonnés sur l'île de la Réunion.
- Soigner les blessures physiques mais aussi psychologiques, vacciner, expatrier si nous n'avons pas de solution localement...
- Transférer en métropole. Chaque loulou est placé en famille d'accueil et ne subit pas l'attente en box.
- Conseiller les familles sur le chien qui convient le mieux à leur environnement.
- Sensibiliser sur les besoins spécifiques de nos toutous et les exigences qu'implique une adoption.
- Faire adopter par une famille qui apportera autant à nos protégés que ce qu'ils vont eux-mêmes donner.
- Accompagner si besoin les adoptants lors des premières semaines.



Notre démarche :

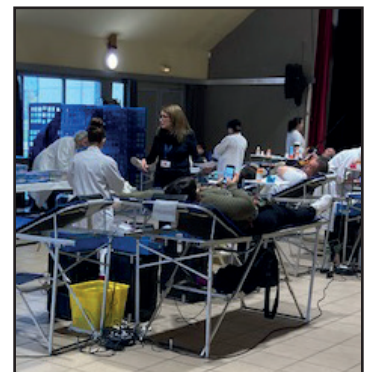
Elle se construit à la suite d'une demande d'adoption. Elle débute par une visite du lieu de vie de l'adoptant. Un échange avec notre équipe et une présentation du chien souhaité chez la famille d'accueil. Il n'est pas envisageable pour nous que nos protégés subissent un deuxième parcours chaotique et les traumatismes associés. Nous ne souhaitons pas non plus que les adoptants vivent un échec car une adoption réussie est un moment de vie privilégié pour une famille.

Nos besoins:

Nous avons besoin de dons ! Chaque don est déductible des impôts. Nos équipes sont toutes bénévoles. Cependant, l'ensemble des étapes de notre action génère des besoins importants. Les soins tout particulièrement. Comme pour votre entreprise, ses coûts ont été très fortement impactés par les différentes crises et inflation galopante.

• Amicale pour le Don de Sang Sury-St Marcellin-Bonson

Chaque année un million de personnes sont transfusées. Pour elles, c'est souvent une question de vie ou de mort. Dans les situations d'urgence, les poches de sang doivent être disponibles en moins d'une demi heure ! Chaque jour, nous avons besoin de 10000 dons de sang. Or, seulement 4% de la population est donneur. Rappelons que tout individu entre 18 ans et moins de 71 ans pesant plus de 50kg peut accomplir cet acte. Vous pouvez donner votre sang jusqu'à 6 fois par an si vous êtes un homme et jusqu'à 4 fois par an si vous êtes une femme. Un seul don peut servir à 3 patients différents (globules rouges, plaquettes, plasma). Notons que la durée de vie des composants sanguins est limitée et variable dans le temps. C'est pourquoi nous vous invitons à accomplir cet acte généreux à :



• SURY LE COMTAL

Pôle Festif Onyx

(ancienne salle des Chartonnes)

Mardi 22 aout de 15h à 19h

• SAINT MARCELLIN EN FOREZ

Salle Bernard Rouby

Mardi 24 octobre de 15h à 19h



Bouygues Energies & Services
Agence Loire Auvergne
Zac des Plaines
Rue des Chênes - BP 467
42164 BONSON
Tél : +33 4 13 64 03 83
www.bouygues-es.com



- **Éclairage public**
Sportif, valorisation du patrimoine, illuminations
- **Réseaux**
Electrique, fibre optique, gaz
- **Services aux collectivités**
Infrastructures de Recharge pour Véhicules
Electriques (IRVE), vidéoprotection
- **Gestion de Traffic**
Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT)
Panneaux à Messageries Variables (PMV),
Contrôle d'accès

• FCPE

Chers parents et enfants de Bonson,
L'année scolaire se termine et des vacances bien méritées commencent pour tous. Nous vous proposons de revenir sur quelques temps forts que nous avons vécus ensemble ces derniers mois.

Tout d'abord notre conférence : « Comment jouer en famille » qui a eu lieu le 12 mai dernier, dans les locaux de l'école primaire Jules VERNE.

Lise GIDROL, éducatrice jeune enfant est venue nous informer et nous faire réfléchir sur les bienfaits du jeu en famille. Son intervention ludique et interactive a donné lieu à des moments de partage. Nous avons pu, nous-mêmes, essayer différents jeux et aussi échanger sur nos ressentis de parents face aux besoins de nos enfants de jouer. Comment arriver à répondre à tous leurs besoins dans nos vies effrénées, car le jeu, rappelons-le, est essentiel dans la vie d'un enfant. Il est son meilleur moyen d'apprendre et d'être en lien. Ce temps a également permis à plusieurs d'entre nous de se rassurer et de repartir en famille enjoué.

L'expérience réussie nous encourage à réfléchir d'ores et déjà à notre prochaine conférence et bien sûr, si vous avez des idées, n'hésitez pas à les partager sur notre page Facebook ou notre boîte mail.

Plus récemment nous avons été à la rencontre des parents des futurs élèves de petites sections lors des journées portes ouvertes en maternelle. L'occasion de nous présenter et de présenter nos missions, et aussi de rappeler que l'association est toujours ravie d'accueillir de nouveaux adhérents.



Enfin, nous avons eu plusieurs rencontres avec la mairie et l'école pour discuter sur les différents problèmes rencontrés par les familles, en lien avec les inscriptions au périscolaire et au centre de loisirs et en lien avec l'obligation de respecter les quotas dans les classes de GS, PS et CE1.

Les échanges ont été à l'image des engagements pris par les parents élus : forts et déterminés. Lors de notre dernière entrevue avec la mairie des solutions ont été proposées afin de pallier les nombreuses difficultés énoncées. Toutefois, à ce jour, nous ne sommes pas encore en mesure de pouvoir vous rassurer ou non sur les décisions prises car nous sommes toujours dans l'attente de leur retour.

Concernant la répartition des classes et le respect des quotas, ces informations apparaîtront dans le compte-rendu du 3ème conseil d'école que vous trouverez sur le portail Famille, mais nous pouvons déjà vous dire que l'équipe pédagogique s'est mise d'accord sur une réparation garantissant les meilleurs apprentissages possibles pour nos enfants. Nous regrettons toutefois que cela ne puisse pas permettre la pérennité des nouvelles modalités d'enseignements mises en place depuis 3 ans sur le cycle des maternelles.

Soyez assurés que chacun œuvre pour le bien-être des enfants et les engagements pris le démontrent. Pour notre part, nous continuons à recueillir vos besoins et à faire ce travail de lien entre tous. Aussi n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questionnements, remarques ou propositions.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook, à l'adresse mail : assocfcpebonson@gmail.com et par courrier postal dans notre boîte aux lettres à côté de celle de l'école.

Vous pourrez également nous rencontrer le samedi 2 septembre dès 10h au forum des associations de Bonson et le 21 septembre dès 20h salle de l'amitié pour notre assemblée générale.

D'ici là, nous souhaitons à chacune et chacun un bel été et des moments en famille heureux et reposants.

Vos représentants des parents d'élèves de Bonson FCPE.



• Amitiés et Loisirs



Les adhérents du club Amitiés et Loisirs se sont réunis le 15/06/2023 à l'« Auberge des Faux ». Tous ont apprécié cette très belle journée ensoleillée.

Si vous souhaitez des renseignements sur les prochaines animations organisées par le club Amitiés et Loisirs, vous pouvez contacter Mme DUGARRET Josette au 06 68 31 51 96

• ATB Théâtre de Bonson

Vous voulez rire ? Vous détendre ? Et vous nous avez raté en juin ! Alors notez les dates de nos prochaines représentations. **L'Atelier Théâtre Bonsonnais vous invite à la représentation des « Planches qui volent » le 28 octobre 2023 à 20h30 et le 29 octobre 2023 à 15h00, Espace Barbara à Bonson.** C'est dans une ambiance chaleureuse et disjonctée, que quiproquos et coups de théâtre vous feront passer un excellent week-end, avec la pièce de Michel LE DALL « A la bière fraîche » ! Vous ferez la connaissance de Lionel un restaurateur, d'Amandine sa fiancée, de Martine sa belle-mère, de clients idiots ou coincés, d'un curé hors du commun, et de fonctionnaires très particuliers. En leur compagnie vous passerez dans une autre dimension où le rire est omniprésent. Toute la troupe vous attend nombreux !



Droit de parole à l'opposition :

Animer et Gérer une commune demande de dialoguer avec les habitants et cela pas seulement à la date des élections ! Plus nous avançons dans le mandat et plus nous nous rendons compte que le processus de décision apparait déséquilibré car ne s'appuyant que sur des « éléments de présentation » occultant de ce fait la notion de débat. Un premier exemple pris dans le dernier « Au fil du Bonson », à propos de l'école des granges, illustre ce mécanisme : « les éléments nécessaires à une prise de décision sur le devenir de ce tènement seront présentés en commission puis à la population et enfin au CM » Un deuxième exemple s'invite dans l'actualité : Celui de la destination possiblement affectée à l'ancien Lidl. Depuis le Permis de construire de 2018 et en dépit des différentes questions que nous avons posées à ce sujet, une réelle opacité a été entretenue et ceci jusqu'aux dernières informations délivrées en commission « Vie économique » le 26/06/2023 et lors du CM du 06/07/2023. Bien sûr que ces 5 ans auraient pu être mis à profit pour un large débat sur ce sujet et ceci en toute transparence, afin de définir, en assemblée élargie, la destination future de ce bâtiment. Mais cela n'a pas eu lieu ! Présenter un projet est un incontournable mais ceci ne peut préalablement se faire qu'après ce moment d'échange que l'on nomme débat ! Les seules réunions tenues avec des Bonsonnais se sont limitées à des séances d'information avec les habitants de la rue des Javelottes et avec les riverains de la D108, ces derniers étant d'ailleurs divisés en 3 groupes ! Pourquoi n'existe-t-il pas, comme à Saint Just Saint Rambert et dans nombre d'autres communes, des commissions extra-municipales dans lesquelles les habitants, expriment leurs analyses, leurs points de vue ? Quoi de plus normal que de vouloir réfléchir avec les hommes et les femmes qui partagent le même territoire ? Quoi de plus normal que de vouloir participer à la construction de son environnement ? Tenez, un troisième exemple : Les Bonsonnais n'auraient-ils pas pu donner leurs ressentis sur le nouveau centre de loisirs ? Leurs enfants et leurs familles en seront les premiers utilisateurs et les bénéficiaires. La concertation : une vraie dynamique pour la commune alors pourquoi s'en passer ?!

Marie José Saulodes, Marcel Leroux, François Gilbertas, Hervé Bru.
Contact sur Facebook « Bonson à l'écoute Bonson en action »

Droit de parole à la majorité :

Votre sécurité, une de nos priorités ! Nous nous mobilisons au quotidien afin de renforcer la sécurité des bonsonnais ainsi que de maintenir un cadre de vie agréable. Tout d'abord en travaillant en étroite collaboration avec la gendarmerie nationale. Dans notre commune, la sécurité est assurée par les gendarmes, donc l'État. La police municipale intervient de façon complémentaire, pour renforcer la surveillance du territoire. Nous avons voulu augmenter significativement ses moyens depuis 2020. Le recrutement d'un deuxième agent, la dotation d'équipements tels que l'armement, caméras piétons, véhicule, VTT, communication radio, radar, vidéoprotection... Nous avons mis en place l'opération tranquillité vacances. Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire. Les services de la police municipale se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...) Aussi, chaque citoyen doit jouer un rôle important pour la tranquillité et la sécurité de tous. En effet, les voisins veillent ensemble sur leur quartier, mais ils veillent aussi les uns sur les autres et se retrouvent autour de valeurs : partage, entraide, convivialité. Nous travaillons également sur la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde. Le PCS est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. Tous les élus municipaux ainsi que les services seront formés et mobilisés en cas de catastrophes naturelles et d'accidents industriels. Nous souhaitons également créer une réserve communale de sécurité civile. Elle permet d'aider les élus et les agents municipaux en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Concernant la sécurité routière, des contrôles de vitesse sont réalisés régulièrement. Aussi, lors de chaque projet de réaménagement d'une voirie, des éléments sécuritaires sont intégrés tels que des trottoirs ou cheminements piétons, des plateaux traversants, des chicanes... La rue des Javelottes et les rues du Pré du clerc et du Pont du Diable récemment, l'avenue de la Mairie et la rue Charles de Gaulle en 2021 sont autant d'exemples d'aménagements permettant de réduire les vitesses et de sécuriser les piétons et cyclistes.

L'installation d'un plateau traversant sur l'avenue de la Mairie est à l'étude ainsi que la sécurisation de l'avenue de Saint-Rambert, et ce, pour créer de belles entrées de ville, apaisées et sécurisées pour les riverains.



C.G NUANCES

Plâtrerie . Peinture . Décoration
Revêtement de Sols et Murs
42160 BONSON . Tél : 06 79 32 39 43



Accueil et permanences :

- **État civil** : horaires d'ouverture de la Mairie
- **CCAS** : uniquement sur RDV, Magali ERSEVIK
- **Service urbanisme** : uniquement sur RDV au 04.77.55.55.68 - Stéphanie VIAL

Horaires Mairie :

- Le lundi de 13h30 à 17h00
 - Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 - Le samedi de 8h30 à 12h00
- Tel. : 04.77.55.14.16 / Courriel : contact@mairie-bonson.fr

Rappel des numéros d'urgence

15	Samu
17	Police
18	Pompiers
112	Urgences Européennes
115	Urgences Sociales
116000	Enfants disparus
119	Enfance maltraitée
04 72 11 69 11	Centre antipoison de Lyon

Revue Municipale de Bonson N°107 - Juillet 2023

Tirage à 2100 exemplaires

Directeur de publication : M. Thierry **DEVILLE**

Délégation : Mme Christine **PAQUIS**

Rédaction : Élus, Associations, Mairie

Conception & Infographie : Service Communication

Impression : Lucky Imprimerie

Distribution : Médiapost